

**Province de Québec
Commission scolaire des Navigateurs
École de l'Étoile
Lévis**

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil d'établissement de l'École de l'Étoile, tenue le 17 janvier 2018, au salon du personnel de l'École de l'Étoile située au 1300, rue de l'Étoile à Lévis.

Membres du conseil présents :

Madame Chantal Dumont, directrice
Monsieur Jean Breton, parent (arrivée au point 1.3)
Monsieur Yannick Mongrain, parent
Monsieur Karim Douahi, parent
Madame Isabel Michaud, parent
Madame Isabelle Nadeau, parent
Madame Jennifer Brochu, parent
Madame Annie-Claude Jutras, parent
Madame Josée Fecteau, enseignante
Madame Marie-Claude Lehoux, enseignante
Madame Karine Veillette, enseignante
Madame Véronique Pigeon Hallée, enseignante
Madame Élise Sénéchal, orthopédagogue
Madame Nadia Mercier, responsable SDG
Madame Karine Levasseur, éducatrice au SDG

Membres du conseil absents :

Aucun

1 PRÉLIMINAIRES

1.1 Ouverture de la rencontre et vérification du quorum

Quorum atteint

1.2 Lecture et adoption de l'ordre du jour du 17 janvier 2018

Ajout au point 3.6 du défi tête rasée

IL EST PROPOSÉ PAR Marie-Claude Lehoux et appuyé à l'unanimité :

QUE l'ordre du jour soit adopté tel que modifié :

CE-17-18-18

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

1.3 Suivi des points 3.3 et 3.8 et adoption du procès-verbal du 22 novembre 2017

Modification au point 3.6 du taux journalier de 16,00\$ pour 16,30\$ en 2016 pour la semaine de relâche.

Suivi du point 3.3 : Proposition de conférence avec SOS Nancy.

Suivi du point 3.8 : Depuis le dernier CE, il y a eu l'ajout d'une hypothèse pour le découpage des bassins pour l'année 2018-2019. Madame Dumont verra avec la Commission scolaire s'il est possible de recommander à ce que certains critères pour les DCE soient suggérés pour l'année 2018-2019.

IL EST PROPOSÉ PAR Véronique Pigeon-Hallé et appuyé à l'unanimité :

CE-17-18-19

QUE le procès-verbal du 22 novembre 2017 soit adopté tel que présenté.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

2 Intervention du public

Aucune intervention

3 Consultation-décisions

3.1 Répartition du temps des spécialistes 2018-2019

Madame Dumont répond aux questions des parents et explique le projet de répartition du temps des spécialités pour 2018-2019.

IL EST PROPOSÉ PAR Annie-Claude Jutras et appuyé à l'unanimité :

CE-17-18-20

QUE la répartition du temps des spécialistes 2018-2019 soit adoptée telle que présentée.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

3.2 Entrée progressive préscolaire 2018-2019

Madame Dumont explique le projet d'entrée progressive pour le préscolaire pour 2018-2019.

IL EST PROPOSÉ PAR Isabelle Michaud et appuyé à l'unanimité :

CE-17-18-21

QUE l'entrée progressive préscolaire 2018-2019 soit adoptée telle que présentée.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

3.3 Critères de sélection de la direction d'école

Madame Dumont quitte la salle pour ce point.

Monsieur Mongrain fait la lecture de la communication qu'il a reçu de la Commission scolaire qui demande au CE d'établir les critères de sélection privilégiés pour la direction générale de 2018-2019 ainsi que de la lettre qui a été envoyée l'an dernier par le CE à la Commission scolaire pour cette même demande.

Les membres du CE conviennent d'envoyer par courriel leurs commentaires à Monsieur Mongrain qui proposera un projet de lettre.

3.4 Traiteur SDG

Monsieur Mongrain nous rappelle la proposition reçue d'un parent à propos de l'offre de service du traiteur - Le café du Village. Madame Mercier nous partage les commentaires qu'elle a recueilli des deux services de garde qui utilisent les services de ce traiteur. Les membres du CE échangent sur les différentes options de traiteurs et sur l'appréciation du service du traiteur actuel. On convient que madame Mercier effectue des recherches sur les traiteurs potentiels et qu'une proposition soit faite au prochain CE.

3.5 Approbation activité «Hôtel de glace» SDG Semaine de relâche

L'activité a été approuvée préalablement par courriel.

IL EST PROPOSÉ PAR Nadia Mercier et appuyé à l'unanimité :

QUE l'approbation activité «Hôtel de glace» SDG Semaine de relâche soit adoptée, telle que présentée.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

3.6 Défi tête Rasée

Madame Dumont nous partage le souhait manifesté par un enfant de participer au défi tête rasée. Le lien vers la page pouvant encourager cette cause sera envoyé aux parents.

4 INFORMATIONS

4.1 Correspondance

CE-17-18-22

Monsieur Mongrain mentionne avoir reçu une correspondance à l'effet que certaines activités du service de garde étaient annulées. Madame Dumont explique la situation de pénurie de personnel au service de garde. Les activités du service de garde sont annulées uniquement lorsqu'il y a du personnel absent qui ne peut pas être remplacé. Monsieur Douahi abordera ce sujet lors du comité de parents afin de recueillir des pistes de solution adoptées par d'autres écoles et sensibilisera la Commission scolaire à cette problématique. Madame Dumont enverra une communication aux parents afin de recueillir une banque de personnes qui pourraient être disponibles pour des remplacements.

4.2 Mot du président(e)

Monsieur Mongrain passe son tour.

4.3 Mot de la direction

Tel que demandé par le CE, Madame Dumont nous entretient sur le travail de type «réseau». Elle explique les grands projets qui sont traités par le réseau : CAP mathématique pour tous les enseignants du réseau, tournois sportifs et projet avec l'AVSEC.

4.4 Mot du personnel de l'école

Le personnel de l'école n'a rien à mentionné.

4.5 Mot du service de garde

Le service de garde ouvrira les 5 jours de la relâche.

4.6 Mot du comité de parents

Pour répondre au sondage préparé par le EHDAA concernant la douance (haut potentiel), on échange sur le sujet. Madame Josée Fecteau se fait porte-parole des enseignants sur ce qui est fait à l'école pour les élèves ayant ce diagnostic. Les plans d'intervention tiennent compte des intérêts des enfants. L'école souhaite qu'une formation soit offerte aux enseignants sur le sujet. Monsieur Douahi résume la dernière rencontre du comité de parents.

5 Autre(s) sujet(s)

Aucun

CE-17-18-23

6 Date de la prochaine rencontre : 21 février 2018

7 LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

IL EST PROPOSÉ PAR Marie-Claude Lehoux et appuyé à l'unanimité.

QUE la séance soit levée à 21h20.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Président

Directrice

Annexe 1 Compte-rendu

Comité de parents
Commission scolaire des Navigateurs

Voici les points saillants de la rencontre du 11 décembre 2017

Protecteur de l'élève

Le protecteur de l'élève, M. Jean Beauchesne a fait une présentation de son rôle, des nouveautés dans la façon de traiter les plaintes à la Commission scolaire à la suite des modifications qui sont proposées au Règlement sur la procédure d'examen des plaintes formulées par les élèves ou leurs parents. Une période d'échange s'est déroulée à la suite de sa présentation. Une invitation à faire le point l'an prochain, ou même d'ici la fin de l'année en cours a été lancée.

Règles de régie interne et Règlement sur la procédure d'examen des plaintes formulées par les élèves ou leurs parents.

Les règles de régie interne sont adoptées.

Un changement doit être apporté pour les frais de gardiennage à la suite d'une validation de la trésorière, Mme Angélique Paillé, auprès de M. Bertin Filion.

Les membres intéressés à faire partie d'un groupe de travail de révision des règles sont invités à transmettre leur coordonnée en écrivant à l'adresse courriel du Comité de parents. L'objectif: clarifier et harmoniser avec d'autres règles en vigueur.

L'objectif du comité: ne pas prendre du temps lors des séances du Comité de parents.

Le Comité de parents a donné son approbation aux modifications proposées au nouveau Règlement sur la procédure d'examen des plaintes formulées par les élèves ou leurs parents.

Fédération des comités de parents

Mme Plourde a informé les membres que la FCPQ avait fait une conférence de presse dans l'après-midi du 11 décembre concernant les suites au mandat donné par le ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport sur les frais chargés aux parents.

La consultation prévue à la rencontre est reportée à la séance du 15 janvier; des documents seront transmis à cet égard lors de la prochaine convocation.

PowerPoint demandés

Certains membres n'ayant pas reçus le Powerpoint de la présentation de la CSDN, je vous la retourne. Je joins également celle qui avait été remise lors de la première rencontre portant sur les rôles et fonctions du Comité de parents.

Anglais intensif

À la demande de Mme Katy Tremblay, représentante de l'école Étienne-Chartier, nous avons discuté de l'implantation de l'anglais intensif. Cette dernière a sollicité la collaboration des membres afin de recevoir des *exemples de sondage* qui auraient été transmis aux parents, et le *pourcentage d'acceptation demandé* pour l'implantation du projet (ex. 80 % POUR)

Revue - La beauté dans la différence

Possibilité de commander au coût de 10\$, un exemplaire de la revue: La beauté dans la différence. Cette année, c'est la deuxième année du projet mené par Andréann Gilbert, enseignante à l'école Guillaume-Couture. La revue est axée sur **les relations** (familiales, amicales, professionnelles). Les élèves se sont

fait prendre en photos avec "**la personne la plus importante de leur vie**", sont habillés par Simons, maquillés et coiffés par des professionnels.

Une partie des dons ira à la Fondation de l'autisme et l'autre partie ira pour faire vivre des activités extraordinaires aux élèves vedettes, tout au long de l'année.

<https://laruquebec.com/projet/beaute-dans-difference-3904/>

Faits saillants de la rencontre du 15 janvier 2018

- En suivi de la rencontre de décembre, un état de situation a été fait par la commissaire-parent EHDA, Mme Catherine Rollier, concernant l'utilisation du plan d'intervention uniformisé.
- Présentation du GRIP - Grand rassemblement d'innovation pédagogique par Mme Caroline Pelletier, M. Carl Parent et Mme Julie Thivierge. Cette dernière a fait une présentation Ignite: 20 diapositives qui restent à l'écran 20 secondes... ouf!
- En groupe Réseau, les représentants ont remplis un formulaire concernant le plan stratégique de la Fédération des comités de parents.
- Consultation faite par la Secrétaire générale, Mme Guylaine Giguère, concernant les actes d'établissement pour 2018-2019 et le plan triennal de répartition des immeubles (2018-2019-2020). Les représentants doivent s'assurer que tout est correct auprès de leur direction d'école puisqu'une résolution sera prise lors de la rencontre du comité de parents de février (je vais tenter de vous faire joindre les documents sous peu: pour l'instant ils sont trop gros. Je vous tiens au courant)
- Lors de la prochaine rencontre, il sera notamment question des dépenses admissibles au conseil d'établissement.